



Grille d'information détaillée

TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2026

Nom du tirage : Lac Kipawa

Code de tirage (Réservé au MRNF) :

Nombre de terrains : 6

Proximité du plan d'eau

Riverains	
Semi riverains	6
Non riverains	

Type d'attribution

Location	X
Vente	

DESCRIPTION DES TERRAINS

Localisation

Région administrative : Abitibi-Témiscamingue

MRC : Témiscamingue

Municipalité : TNO Laniel (code géographique : 85905)

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : canton Shehyn

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : non applicable

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 31M03-200-0101

Accès

Trajet : dans le village de Laniel, emprunter le chemin du Ski pour 1 kilomètre. Les terrains sont sur la gauche.

Accessibilité/Moyen de transport : automobile

Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 37 300

Longueur (m) : 5 260

Largeur (m) : entre 400 et 1000

Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : 13

Principales espèces pêchées : brochet, doré, touladi, achigan

Terrain

Superficie (m²) : voir tableau ci-dessous

Infrastructures disponibles : les terrains accessibles par le chemin du Ski. Le chemin du Ski est déneigé l'hiver. Le réseau d'Hydro-Québec se rend jusqu'aux terrains offerts. Internet haute vitesse disponible via Vidéotron.

Arpentage/Lotissement : La MRC confirmera plus tard si oui ou non, elle procédera à un arpentage complet de ces terrains.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location et la vente d'emplacement de villégiature, visitez le www.quebec.ca/habitation-territoire/location-achat-territoire-public
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.
- Deux ans après la signature du bail, il devra y avoir un ou des bâtiments sur le terrain pour une valeur d'au moins 200 000\$ (au rôle d'évaluation). Dans le cas contraire, la municipalité leur imposera une surtaxe annuelle d'environ 1 800\$ (réf. : article 1000.1 du Code municipal).
- Autres informations sur : www.mrctemiscamingue.org/tirage-drawing/

COÛTS PAR TERRAIN

Terrains offerts en location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité par carte de crédit ou virement Interac, lors de l'attribution des terrains. Le bail est signé lors de l'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (m ²)	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais d'attribution du bail *	TOTAL*
1	5 029	607\$	154.07 \$	456.46 \$	1 394.65 \$	2612.18\$
11	5 078	404\$	154.07 \$	456.46 \$	1 394.65 \$	2409.18\$
12	5 095	404\$	154.07 \$	456.46 \$	1 394.65 \$	2409.18\$
13	5 053	404\$	154.07 \$	456.46 \$	1 394.65 \$	2409.18\$
14	5 047	404\$	154.07 \$	456.46 \$	1 394.65 \$	2409.18\$
15	5 047	404\$	154.07 \$	456.46 \$	1 394.65 \$	2409.18\$

* Les montants incluent la TPS et TVQ.

COORDONNÉES UTILES

Information sur ce tirage au sort

Terrain, loyer, attribution, conditions de location

MRC de Témiscamingue – Service des baux

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209, Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829 poste 203

Courriel : servicebaux@mrctemiscamingue.qc.ca

Site web : www.mrctemiscamingue.org/tirage-drawing

Travaux sur les terres du domaine de l'État

Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Unité de gestion du Témiscamingue

Adresse civique : 75, rue des Oblats Nord, Ville-Marie (Québec) J9V 1J2

Téléphone : 819 629-6494

Courriel : Permisautresfins_ug81@mffp.gouv.qc.ca

Site web : <https://mrnf.gouv.qc.ca/forets/>

Activités fauniques

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la

Faune et des Parcs (MELCCFP)

Bureau de protection de la faune de Ville-Marie

Adresse civique : 23, rue Industrielle, Ville-Marie (Québec) J9V 1S3

Téléphone : 819 629-6011

Courriel : abitibi-temiscamingue.faune@mffp.gouv.qc.ca

Permis de construction

Comité municipal de Laniel

Adresse civique : 2000, chemin Adrien-Denis, Boîte 3, casier 4, Laniel (Québec) J0Z 2K0

Téléphone : 819 634-3123

Courriel : municipalite.laniel@mrctemiscamingue.qc.ca

Produits d'information géographique (Feuillets cartographiques)

MRNF - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 866 226-0977

Courriel : geoboutique@mern.gouv.qc.ca

Site Internet : <http://geoboutique.mrnf.gouv.qc.ca/>